

Toile filtrante N03 et N04

Propriétés physiques

	Toile filtrante N03	Toile filtrante N04
- Résistance à la rupture (ASTM D-4632)	80 lb	90 lb
- Allongement en traction (ASTM D-4632)	50 %	50 %
- Essai d'éclatement Mullen (ASTM D-3786)	160 psi	185 psi
- Résistance à la perforation (ASTM D-4833)	45 lb	55 lb
- Résistance au déchirement sur trapèze (ASTM D-4533)	35 lb	40 lb
- Résistance aux UV		70 % à 500 h
- Ouverture de filtration ASTM D-4751)	70 Tamis de grosseur US	70 Tamis de grosseur US
- Permittivité (ASTM D-4491)	2,2 sec ⁻¹	2,1 sec ⁻¹
- Taux d'écoulement de l'eau (ASTM D-4491)	160 gal/min/pi ²	155 gal/min/pi ²
Dimensions des rouleaux		
12,5 pi x 360 pi		

Description

La **Toile filtrante** est un géotextile non tissé composé de fibres de polypropylène. Ces fibres sont aiguilletées de manière à former un maillage stable et durable tel que les fibres retiennent leur position relative. Le géotextile est non biodégradable et résiste à la plupart des produits chimiques du sol, des acides et des alcalis ayant une gamme de pH de 3 à 12.

Caractéristiques

- Non biodégradable
- Résistant à la plupart des produits chimiques du sol, des acides et des alcalis
- Bonne résistance au déchirement
- Forte perméabilité à l'eau

Utilisations

La **Toile filtrante N03 et N04** a été conçue pour empêcher le passage de la terre, du ballast et d'autre matériau lâche dans l'assemblage de toiture ou d'imperméabilisation en-dessous du géotextile.

Restrictions

La **Toile filtrante N03 et N04** est une membrane simplement posée sur du **DBR Root Bloc^{MC}** ou de l'isolant; par conséquent, un ballastage temporaire peut s'avérer nécessaire avant d'installer les matériaux de recouvrement permanents

Garantie limitée

Nous, le fabricant, garantissons seulement que le présent produit est exempt de toute défectuosité, étant donné que plusieurs facteurs pouvant affecter la performance du produit, comme la température, la mise en œuvre, l'équipement utilisé et la condition préalable de la surface, sont indépendants de notre contrôle. Nous remplacerons gratuitement tout produit s'étant avéré défectueux dans les douze (12) mois suivant la date d'achat, sous réserve que le produit a été appliqué conformément à nos directions écrites pour les utilisations recommandées comme étant convenables pour ledit produit. La preuve d'achat doit être fournie. STIPULATION D'EXONÉRATION DE GARANTIES : La présente garantie TIENT LIEU de toute autre garantie expresse ou tacite, y compris mais non de façon limitative, toute garantie implicite de COMMERCIALITÉ ou d'adaptation à un usage régulier. Nous, le fabricant, n'aurons aucune autre responsabilité, y compris les dommages consécutifs ou indirects découlant de toute défectuosité ou tout délai de remplacement ou autre. <>